



Les Ateliers-Formations en Droit des entreprises en difficultés

BESIDE 
A V O C A T S

*Enrichir ses connaissances
et aiguïser ses réflexes*



Notre approche

Les ateliers proposés par Beside Avocats en droit des entreprises en difficulté sont destinés aux **chefs d'entreprises de toutes tailles**, désireux de connaître et de comprendre les outils juridiques mis à leur disposition par le Code de Commerce pour **favoriser le traitement de leurs difficultés économiques et/ou financières**.

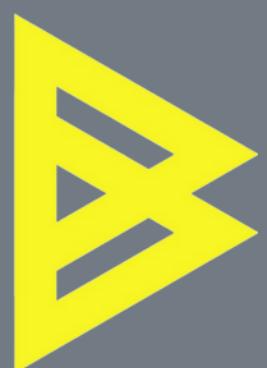
Ils s'adressent également aux **repreneurs d'entreprises** désireux de connaître les spécificités de la reprise d'une entreprise en procédure collective.

Chaque atelier comprend **un exposé des principales connaissances à avoir** sur le sujet traité, suivi d'**exemples concrets** et d'un moment destiné à l'**échange** entre l'intervenant et les participants pour **coller au plus proche de leurs problématiques pratiques**.

Chaque Atelier peut être commandé **seul** ou dans le cadre **d'un cycle de formations** plus large sur une thématique*.

** Les tarifs sont communiqués sur demande, en fonction du nombre de participants.*

** Toutes nos formations peuvent bénéficier, sur demande, de la certification Qualiopi.*




Entreprises en difficultés

ATELIER 1

PRÉSENTATION DES PROCÉDURES AMIABLES ET JUDICIAIRES DE TRAITEMENT DES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES

 Objectifs :

- Connaître les différentes procédures de traitement des difficultés et leurs principaux effets (mandat ad hoc, conciliation, sauvegarde, redressement et liquidation judiciaire)
- Comprendre la différence entre une sauvegarde, un redressement ou une liquidation judiciaire
- Savoir quand solliciter l'ouverture d'une procédure amiable ou collective
- Appréhender les avantages et les inconvénients de chaque procédure


 1/2 Journée

ATELIER 2

BIEN PRÉPARER L'OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE COLLECTIVE

 Objectifs :

- Optimiser les effets bénéfiques liés à l'ouverture d'une procédure collective
- Favoriser la protection des biens de l'entreprise et la reconstitution de sa trésorerie
- Minimiser les difficultés liées au passage en procédure collective


 1/2 Journée

ATELIER 3

COMPRENDRE LES CONSÉQUENCES DE L'OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE COLLECTIVE SUR LA GESTION DE L'ENTREPRISE

 Objectifs :

- Comprendre le rôle et les pouvoirs des organes de la procédure ;
- Comprendre les spécificités liées à la gestion en période d'observation

 1/2 Journée




Entreprises en difficultés

ATELIER 4

LES VOIES DE SORTIE D'UNE PROCÉDURE COLLECTIVE : PLAN DE CONTINUATION OU PLAN DE CESSION

 Objectifs :

- Appréhender les possibilités offertes par une procédure collective
- Connaitre les principales caractéristiques d'un plan de continuation
- Connaitre les principales caractéristiques d'un plan de cession

 1/2 Journée

ATELIER 5

LA CESSION ET LA REPRISE D'ENTREPRISES À LA BARRE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

 Objectifs :

- Comprendre les différences entre cession de titres, cession de fonds de commerce in bonis et cession d'entreprises à la barre du Tribunal
- Appréhender les avantages liés à la reprise ou la cession d'une activité dans le cadre d'une procédure collective
- Comprendre le calendrier pratique d'une cession d'entreprise à la barre du Tribunal

 1/2 Journée



Entreprises en difficultés

ATELIER 6

LES OBLIGATIONS DU CHEF D'ENTREPRISE ET LES RISQUES DE SANCTION DANS LE CADRE D'UNE PROCÉDURE COLLECTIVE

 Objectifs :

- Connaitre les comportements à adopter pour minimiser les risques de sanctions et à éviter
- Présentation des principales sanctions et des faits répréhensibles


 1/2 Journée

ATELIER 7

ZOOM SUR LES MOYENS DE DÉFENSE DES CAUTIONS EN CAS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

 Objectifs :

- Comment réagir face à la mise en œuvre de ses cautions ;
- Présentation des principales issues possibles en matière de cautionnement (issues amiable ou judiciaire ?)
- Connaitre les principaux moyens de défense des cautions

 1/2 Journée



Thomas COURADE
Avocat associé

Votre intervenant en droit des entreprises en difficultés et
contentieux commercial

Questions et Inscriptions

BESIDE 
A V O C A T S



+ 33 (0)4 28 01 39 86



<https://beside-avocats.com/>



contact@beside-avocats.com



24, Rue de la République, 69002 Lyon



Beside Avocats